

Maître Nicolas SIROUNIAN
SELARL PROVANSAL AVOCAT ASSOCIES

Avocat au barreau d'Aix-en-Provence
23, cours Mirabeau - CS 20875
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
Tél. : 04.13.24.13.63 - E-mail : f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Sur la commune d'ISTRES (13800), Impasse de Cayanne,
dans un ensemble immobilier dénommé Résidence « Les Allées de Trigance »,
cadastré lieudit Boisgelin, section BC n°312 pour 3 ha 30 a 62 ca,
UNE MAISON DE TYPE 3 - Villa n°37.**

MISE A PRIX : QUARANTE MILLE EUROS (40.000 €)

VISITE LE MERCREDI 16 JUIN 2021 DE 10H00 A 11H00

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE LUNDI 28 JUIN 2021 A 9 HEURES du matin
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
Palais de Justice, quartier Jas de Bouffan, impasse des Frères-Pratési,
13090 AIX-EN-PROVENCE.

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Sur la commune d'ISTRES (13800), dans un ensemble immobilier en copropriété sis chemin de Capeau, dénommé « Les Allées de Trigance », cadastré dite commune, lieudit Boisgelin, section BC n°312 pour 3 ha 30 a 62 ca :

LE LOT NUMERO CINQ CENT VINGT-SIX (526) consistant en une maison de type 3, portant le numéro 37, élevée d'un étage

sur rez-de-chaussée, d'une surface loi Carrez de **62,95 m²** et la jouissance privative du jardin au droit de ce lot, et les 533/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété reçu le 21 août 2006 par Me MALAUZAT, Notaire à Marseille publié le 20 octobre 2006 au deuxième bureau du Service de la Publicité Foncière d'Aix-en-Provence, volume 2006P n°6710, repris pour ordre aux termes d'un acte reçu le 21 août 2006 par

Me MALAUZAT, publié le 5 décembre 2006, volume 2006D n°16022.

D'après le procès-verbal de description :

Me Stéphane FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille a établi le 4 décembre 2020 un procès-verbal descriptif, annexé au cahier des conditions de vente, aux termes duquel il apparaît que la maison est élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec jardin. Le rez-de-chaussée se compose d'un séjour, d'une salle à manger avec cuisine et d'un dégagement distribuant un WC.

Au 1^{er} étage un couloir de circulation dessert une salle d'eau et deux chambres.

Les lieux sont occupés par le débiteur.

Le syndic de la copropriété est le cabinet MICHEL DE CHABANNES 38, rue Edmond Rostand à MARSEILLE (13006).

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **62,93 m²**.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 € ayant son siège social à PARIS (75003), 50, boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275, poursuites et diligences de Président du conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN** Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 23, cours Mirabeau CS 20875 - 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 - Tél. : 04.13.24.13.63 - Fax : 04.96.10.11.12.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau d'AIX-EN-PROVENCE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements :

- s'adresser à **Maître Nicolas SIROUNIAN**, avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE (13100), 23, Cours Mirabeau - Tél. : 04.13.24.13.63 - **f.hoffmann@provansal.eu** ou sur le site internet de son cabinet

<http://www.provansal.eu>

- Au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, Palais de Justice, impasse des Frères Pratési, quartier Jas de Bouffan, 13090 AIX-EN-PROVENCE, pour consulter le cahier des conditions de vente.

Fait à Aix-en-Provence, le 18 mai 2021.

Maître Nicolas SIROUNIAN